

## NetIQ® Sentinel™ Log Manager 1.2

### Accord de licence utilisateur final

**VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LE PRÉSENT ACCORD. L'INSTALLATION, LE TÉLÉCHARGEMENT OU TOUTE AUTRE UTILISATION DE CE LOGICIEL AURA VALEUR D'ACCEPTATION DES TERMES DU PRÉSENT ACCORD. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS CES TERMES, NE TÉLÉCHARGEZ PAS, N'INSTALLEZ PAS ET N'UTILISEZ PAS LE LOGICIEL. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES TERMES DU PRÉSENT ACCORD, NETIQ NE CONSENT PAS À VOUS FOURNIR UNE LICENCE DU LOGICIEL. DANS CE CAS, VOUS N'ÊTES PAS AUTORISÉ À UTILISER OU COPIER LE LOGICIEL ET VOUS DEVEZ DÉTRUIRE RAPIDEMENT TOUTES LES COPIES DU LOGICIEL AINSI QUE LA DOCUMENTATION QUI L'ACCOMPAGNE OU AVERTIR NETIQ AFIN D'OBTENIR LES INSTRUCTIONS RELATIVES AU RENVOI DU LOGICIEL NON UTILISÉ CONFORMÉMENT À SES POLITIQUES EN MATIÈRE DE RENVOI. LE LOGICIEL NE PEUT PAS ÊTRE VENDU, TRANSFÉRÉ NI REDISTRIBUÉ, SAUF SI VOUS Y AVEZ ÉTÉ AUTORISÉ PAR NETIQ.**

Le présent accord de licence utilisateur final (ci-après l'« accord ») est un contrat légal entre Vous (entité ou personne) et NetIQ Corporation (« NetIQ »). Le logiciel identifié dans le titre de cet Accord pour lequel vous avez acquis des licences, le support (le cas échéant) et la documentation qui l'accompagne (ci-après collectivement dénommés le « Logiciel ») sont protégés par les lois et traités sur les droits d'auteur en vigueur aux États-Unis et dans d'autres pays, et sont soumis aux termes de cet Accord. Toute version de mise à jour ou de support du Logiciel que Vous pouvez télécharger ou recevoir et qui n'est pas accompagnée d'un accord de licence remplaçant expressément le présent Accord est considérée comme un Logiciel et, en tant que telle, est régie par le présent Accord. Si le Logiciel est une version de mise à jour ou de support, Vous devez disposer d'une licence acquise de manière licite pour la version et le nombre de Logiciels à mettre à jour ou à prendre en charge, afin d'installer ou d'utiliser la version de mise à jour ou de support.

Le logiciel peut inclure ou faire partie d'une offre groupée qui inclut d'autres programmes concédés sous licence régis par d'autres clauses et/ou cédés sous licence par un fournisseur de licence autre que NetIQ. L'utilisation de logiciels faisant l'objet d'accords de licence distincts est régie par ces accords. L'utilisation des programmes tiers fournis avec le présent Logiciel est facultative, est proposée « en l'état » et se fait à vos propres risques.

### DÉFINITIONS

« Collector Manager » désigne le composant qui gère la collecte de données, surveille les messages d'état du système et assure le filtrage des événements en fonction des besoins.

« Collector » désigne un script ou un agent fonctionnel conçu pour collecter, normaliser et analyser le contenu d'un large éventail de Dispositifs. Ce terme inclut les collecteurs fournis par NetIQ, ainsi que les collecteurs que Vous avez développés ou qui ont été développés pour Vous à l'aide de Collector Builder ou de Collector Software Development Kit (SDK).

« Collector Builder » désigne les composants du Logiciel avec lesquels les Collecteurs peuvent être créés ou modifiés en utilisant le langage de collecteur propriétaire de Sentinel.

« Collector Software Development Kit (SDK) » désigne l'API avec laquelle les Collecteurs peuvent être créés ou modifiés en utilisant les langages standard.

« Dispositif » désigne tout dispositif matériel, programme ou application qui transfère directement ou indirectement des données au Logiciel par le biais d'un ou plusieurs Collector Managers.

Le terme « Instance » désigne la copie initiale du Logiciel et chaque copie supplémentaire (ou copie partielle) stockée ou chargée en mémoire ou en mémoire virtuelle.

Une Instance est considérée comme une instance de 25 EPS (événements par seconde) lorsque la copie du Logiciel comprenant l'Instance n'a pas traité ou ne traite pas plus de 25 événements par seconde.

Une Instance est considérée comme une instance de 500 EPS (événements par seconde) lorsqu'elle n'est pas considérée comme une instance de 25 EPS et lorsque la copie du Logiciel comprenant l'Instance n'a pas traité ou ne traite pas plus de 500 événements par seconde.

Une Instance est considérée comme une instance de 2 500 EPS (événements par seconde) lorsqu'elle n'est pas considérée comme une instance de 25 ou 500 EPS et lorsque la copie du Logiciel comprenant l'Instance n'a pas traité ou ne traite pas plus de 2 500 événements par seconde.

Une Instance est considérée comme une instance de 7 500 EPS (événements par seconde) lorsqu'elle n'est pas considérée comme une instance de 25, 500 ou 2 500 EPS et lorsque la copie du Logiciel comprenant l'Instance n'a pas traité ou ne traite pas plus de 7 500 événements par seconde.

Une Instance est considérée comme une instance de non-production lorsque la copie du Logiciel comprenant l'Instance n'a été ou n'est utilisée qu'à des fins d'assistance ou de haute disponibilité (ex. basculement), lorsqu'elle est associée à des instances de production de respectivement 7 500, 2 500, 500 ou 25 EPS ou lorsqu'elle fonctionne de manière autonome dans un environnement de non-production interne dans le cadre de tests, de préparation et/ou de développements.

« Sentinel™ Log Manager Server » désigne collectivement les composants serveur suivants : serveur de communications, services DAS (Data Access Services), base de données, serveur de créations de rapport et serveur Web.

« Dispositif de type 1 » désigne un système d'exploitation monoserveur, une base de données, un POS (point-of-sale), un kiosque, un ATM ou tout autre dispositif similaire, de sécurité ou réseau (par exemple, pare-feu, systèmes de détection des intrusions (« IDS »), systèmes de protection contre les intrusions (« IPS »), routeurs, commutateurs, etc.). Les dispositifs ou logiciels qui transmettent leurs journaux des événements à une console/un dispositif/un logiciel de gestion ou à un serveur de journaux système sont comptés par le nombre de dispositifs source principaux d'où proviennent les journaux. Les applications/logiciels NetIQ et Microsoft Active Directory sont également des dispositifs de type 1.

« Dispositif de type 2 » désigne des applications ou des systèmes d'exploitation installés sur des ordinateurs de bureau individuels (par exemple, analyse antivirus par ordinateur) ou dispositifs portables, lecteurs/scanners de cartes ou capteurs à distance (par exemple, dans un système de surveillance/contrôle distribué SCADA ou autre).

« Dispositif de type 3 » désigne une Instance du logiciel de vulnérabilité (ex. Nessus).

« Dispositif de type 4 » désigne les applications d'entreprise non liées à la sécurité (par exemple, logiciel de planification des ressources de l'entreprise (ERP), messagerie électronique, livraison d'applications, etc.) et les dispositifs ou logiciels de gestion des journaux non-NetIQ, mais n'inclut pas les serveurs syslog. En outre, un Dispositif de type 4 désigne tout autre dispositif qui ne correspond pas à un Dispositif de type 1, 2, 3 ou 5.

« Dispositif de type 5 » désigne les partitions logiques de sécurité de gros systèmes (LPAR) à contrôler (par exemple, RACF, TopSecret et ACF2) et les serveurs de milieu de gamme (par exemple, AS400 ou HP NonStop).

« Œuvres dérivées autorisées » désigne les œuvres dérivées créées conformément à la licence ci-dessous.

« Transférer » signifie accéder à, fournir des informations ou rendre de toute autre façon des informations ou des données disponibles à un composant quelconque du logiciel.

## UTILISATION AUTORISÉE SOUS LICENCE

**Logiciel commercial.** Sous réserve du paiement du prix applicable et du respect des termes et conditions du présent Accord, NetIQ vous accorde une licence non exclusive et non cessible vous permettant d'installer et d'exécuter l'objet sous la forme (a) du logiciel NetIQ concédé sous licence, et (b) des travaux dérivés autorisés.

Licence de Logiciel. Outre la copie initiale nécessaire à l'exécution de Sentinel Log Manager Server installé sur le matériel, vous devez acquérir des licences d'instance de 25, 500, 2 500 ou 7 500 EPS ou une licence d'instance de non-production pour chaque installation de Sentinel Log Manager Server et pour chaque copie supplémentaire (ou copie partielle) de Sentinel Log Manager Server stockée ou chargée en mémoire permanente ou virtuelle. Chaque licence d'instance est accompagnée de plusieurs licences de Dispositif de type 1 / 2 en vigueur égal au nombre de dispositifs ou d'installations de logiciel en mémoire permanente ou en mémoire virtuelle à partir desquels vous décidez de faire collecter des journaux d'événements par Sentinel Log Manager Server. En outre, vous devez acquérir la licence de Dispositif de type 4/5 en vigueur pour chaque dispositif ou installation du logiciel en mémoire permanente ou en mémoire virtuelle à partir duquel les journaux des événements sont collectés par le Sentinel Log Manager Server. La licence EPS ne convient pas si la moyenne quotidienne dépasse le nombre d'EPS concédé sous licence au moins 2 fois au cours des 30 derniers jours.

Licence permettant de créer des travaux dérivés autorisés. Uniquement dans les conditions décrites dans la documentation, NetIQ Vous accorde une licence non exclusive et non cessible vous permettant d'utiliser NetIQ Collector Builder et Collector SDK pour créer des Collecteurs personnalisés pour votre usage interne (« Œuvres dérivées autorisées »). Les travaux dérivés autorisés peuvent uniquement être utilisés conjointement avec le logiciel, et à aucune autre fin.

Licence d'appliquatif SLES®. Le software appliance (boîtier applicatif) Sentinel Log Manager inclut le produit SUSE® Linux Enterprise Server (SLES). Vous reconnaissez avoir pris connaissance de la restriction suivante concernant l'utilisation de SLES et marquez votre accord à cet égard. Nonobstant l'octroi de licence prévu dans l'accord de licence SLES qui accompagne éventuellement la copie de SLES que Vous avez reçue avec le Logiciel, Vous acceptez de n'exécuter SLES que pour les besoins d'exécution du Logiciel et non pour un usage généralisé en tant que système d'exploitation. SLES inclut des composants qui sont des paquetages Open Source régis par des accords de licence distincts. Vos droits de licence concernant les différents composants accompagnés de conditions de licence distinctes sont définis par lesdites conditions ; rien dans le présent Accord ne restreint, limite ou affecte de toute autre façon les droits ou obligations que Vous pouvez avoir ou conditions auxquelles Vous pourriez être soumis en vertu de ce type de conditions de licence Open Source.

Mentions de fabricants tiers. Oracle requiert que Vous marquez votre accord concernant les produits Java Platform SE. L'utilisation de fonctions commerciales à des fins commerciales ou de production nécessite une licence distincte délivrée par Oracle. « Fonctions commerciales » désigne les fonctions identifiées dans le tableau 1-1 (Fonctions commerciales des éditions de produits Java SE) de la documentation relative à Java SE accessible sur le site [www.oracle.com/technetwork/java/javase/documentation/index.html](http://www.oracle.com/technetwork/java/javase/documentation/index.html)

**Logiciel d'évaluation.** Si le logiciel est une version d'évaluation ou s'il vous est fourni à des fins d'évaluation, votre droit d'utilisation est exclusivement limité à des fins d'évaluation interne, conformément aux termes de l'offre d'évaluation dans le cadre

de laquelle vous avez reçu le logiciel, et expire 90 jours après l'installation (ou le nombre de jours spécifié par le logiciel). Il se peut alors que le logiciel cesse de fonctionner. Au terme de la période d'évaluation, Vous devez cesser d'utiliser le Logiciel, réinitialiser toute opération effectuée par ce dernier et le supprimer entièrement de Votre système. Le Logiciel peut contenir un mécanisme de désactivation automatique qui empêche toute utilisation après une certaine période. Vous devez donc sauvegarder votre système et prendre d'autres mesures pour éviter toute perte de fichiers ou de données. L'utilisation du logiciel se fait à vos propres risques.

## **LIMITATIONS**

Limitations de l'Accord de Licence. NetIQ se réserve tous les droits qui ne Vous sont pas expressément concédés. Le Logiciel vous est fourni sous licence pour votre usage strictement interne. Vous n'êtes pas autorisé à (1) décompiler ou désassembler le Logiciel ni à pratiquer sur lui l'ingénierie à rebours, sauf dans la stricte mesure où ces opérations sont expressément autorisées par la législation en vigueur ; (2) modifier, altérer, louer (en location simple, en crédit-bail ou à temps partagé) le Logiciel, ou céder en sous-licence à un tiers l'un des droits qui Vous sont octroyés par le présent Accord, ou (3) céder le Logiciel ou les droits de licence octroyés par le présent Accord, en partie ou dans leur intégralité, sans l'autorisation écrite de NetIQ.

Licences pour suites logicielles. Si Votre licence d'utilisation du Logiciel concerne une suite de produits, pour chaque licence, un seul utilisateur est autorisé à utiliser les produits de la suite. Une licence de suite n'autorise pas l'utilisation de produits individuels de la suite par plusieurs utilisateurs si la licence est acquise sur une base utilisateurs ou par plusieurs périphériques si la licence est acquise sur la base d'un périphérique ou d'un serveur.

Protection de mise à jour. Si Vous avez souscrit une option de maintenance ou de protection de mise à niveau en vertu d'un programme NetIQ ou de l'un de ces prédécesseurs pour le présent Logiciel, celle-ci Vous permet de demander des mises à niveau uniquement pour le Logiciel dans son ensemble et non pour chaque composant ou produit faisant partie d'une offre groupée comprenant le Logiciel ni pour des produits d'une suite si le Logiciel est concédé sous licence en tant que suite de produits. Vous pouvez acquérir séparément la protection de mise à niveau pour différents composants du Logiciel si les règles et programmes NetIQ en vigueur l'autorisent.

Logiciel de mise à niveau. La présente section Vous concerne si Vous avez acquis le Logiciel au tarif de mise à niveau. Le « Produit d'origine » est le produit à partir duquel Vous effectuez une mise à niveau. Vous êtes autorisé à utiliser le Logiciel uniquement si Vous êtes l'utilisateur autorisé du Produit d'origine et si Vous répondez aux conditions suivantes : (1) Vous avez obtenu le droit d'utiliser le Logiciel dans le seul but de remplacer le Produit d'origine que Vous avez acquis légalement et qui est habilité à être mis à niveau avec le Logiciel en vertu des politiques qui existaient à l'époque où Vous vous êtes procuré le Logiciel, (2) Vous avez installé et utilisé le Produit d'origine conformément aux termes contractuels de l'accord de licence applicable et (3) Vous vous engagez à ne pas vendre le Produit d'origine ni à en transférer la possession en aucune autre manière.

Support. NetIQ n'est en aucun cas tenu de fournir une assistance technique, sauf si vous acquérez une offre qui inclut expressément des services d'assistance technique. Si Vous effectuez ce type d'achat et qu'aucun accord distinct ne s'applique aux services d'assistance, les modalités du présent accord ou la planification de produit applicable régiront la fourniture de ce type de services (« Services »), sauf disposition contraire écrite de la part de NetIQ. Pour plus d'informations sur les offres d'assistance technique actuelles, visitez le site Web de NetIQ à l'adresse <http://www.netiq.com/support/default.asp>.

## **DROITS DE PROPRIÉTÉ**

Aucun titre de propriété du Logiciel ne Vous est cédé. NetIQ et/ou ses fournisseurs de licence conservent tous les droits, titres et intérêts de propriété intellectuelle attachés au Logiciel et aux Services, y compris ceux portant sur toute adaptation ou copie dudit Logiciel et desdits Services. Vous avez uniquement acquis une licence conditionnelle d'utilisation du Logiciel.

## **GARANTIE LIMITÉE**

Pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat, NetIQ garantit que (1) tout média sur lequel est livré le Logiciel est exempt de défaut matériel, et que (2) le Logiciel est conforme, pour l'essentiel, à la documentation qui l'accompagne. Si les articles défectueux sont renvoyés à NetIQ ou si Vous signalez cette non-conformité à NetIQ pendant la période de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date d'achat, NetIQ pourra, à sa seule convenance, corriger la non-conformité ou Vous rembourser les frais de licence du Logiciel. Toute utilisation ou modification non autorisée du Logiciel annulera la présente garantie. LA GARANTIE SUSMENTIONNÉE CONSTITUE VOTRE SEUL ET UNIQUE RECOURS ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. (La garantie susmentionnée ne s'applique pas aux logiciels fournis gratuitement. DANS CE CAS, LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT », SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE.)

LE LOGICIEL N'A PAS ÉTÉ CONÇU, FABRIQUÉ OU PRÉVU POUR UNE UTILISATION OU UNE DISTRIBUTION SUR UN ÉQUIPEMENT FONCTIONNANT DANS UN ENVIRONNEMENT DANGEREUX ET QUI NÉCESSITE DES PERFORMANCES N'OFFRANT PLUS TOUTE LA SÉCURITÉ NÉCESSAIRE : FONCTIONNEMENT SUR DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES, NAVIGATION AÉRIENNE, COMMUNICATIONS OU SYSTÈMES DE CONTRÔLE, ÉQUIPEMENTS DE SAUVETAGE, SYSTÈMES D'ARMES OU AUTRES UTILISATIONS AU COURS DESQUELLES UNE PANNE DU LOGICIEL POURRAIT ENTRAÎNER DIRECTEMENT LA MORT, DES BLESSURES CORPORELLES OU UNE DÉTÉRIORATION GRAVE DE L'ENVIRONNEMENT.

CE LOGICIEL N'EST COMPATIBLE QU'AVEC CERTAINS ORDINATEURS ET SYSTÈMES D'EXPLOITATION. LA GARANTIE N'EST PAS APPLICABLE AUX SYSTÈMES NON COMPATIBLES. Pour toute information sur la compatibilité, veuillez contacter NetIQ ou votre revendeur.

Produits tiers. Le Logiciel peut inclure ou faire partie d'une offre groupée qui inclut du matériel ou d'autres programmes ou services informatiques cédés sous licence ou vendus par un fournisseur autre que NetIQ. NETIQ NE GARANTIT PAS LES PRODUITS OU SERVICES FOURNIS PAR DES TIERS. CES PRODUITS OU SERVICES SONT FOURNIS PAR NOVELL « EN L'ÉTAT ». L'ÉVENTUEL SERVICE DE GARANTIE POUR LES PRODUITS TIERS PEUT UNIQUEMENT ÊTRE ASSURÉ, PAR LE CONCÉDANT DESDITS PRODUITS CONFORMÉMENT À SA PROPRE GARANTIE APPLICABLE.

SOUS RÉSERVE DE LOIS IMPÉRATIVES CONTRAIRES, NETIQ EXCLUT TOUTE GARANTIE TACITE RELATIVE AU LOGICIEL, NOTAMMENT QUANT À LA DÉTENTION DE DROITS DE PROPRIÉTÉ, LA NON-VIOLATION DE DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE TIERS, LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. NETIQ N'APPORTE AUCUNE GARANTIE ET N'ENGAGE AUCUNE RESPONSABILITÉ NON EXPRESSÉMENT DÉFINIE DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE. NETIQ NE GARANTIT PAS QUE LE LOGICIEL OU LES SERVICES SATISFERONT À VOS EXIGENCES OU QU'ILS FONCTIONNERONT DE MANIÈRE ININTERROMPUE. Certaines juridictions n'autorisent pas certaines exclusions ou limitations de garantie. Par conséquent, il se peut qu'une partie des limitations susmentionnées ne vous soient pas applicables. La présente garantie limitée Vous confère des droits spécifiques, auxquels peuvent s'ajouter d'autres droits variables en fonction de la législation en vigueur dans l'État ou la juridiction dont Vous relevez.

### **LIMITATION DE RESPONSABILITÉ**

Préjudices indirects. NETIQ, SES CONCÉDANTS, FILIALES OU EMPLOYÉS, NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES EN CAS DE PRÉJUDICES SPÉCIAUX, ACCIDENTELS, CONSÉCUTIFS, INDIRECTS, CIVILS, ÉCONOMIQUES OU PUNITIFS, RÉSULTANT DE L'UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER LE LOGICIEL OU SES SERVICES, Y COMPRIS, DE FAÇON NON LIMITATIVE, EN CAS DE PERTE FINANCIÈRE, DE MANQUES À GAGNER OU DE PERTES DE DONNÉES ET CE, INDÉPENDAMMENT DE L'AVERTISSEMENT DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS PRÉJUDICES.

Préjudices directs. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE NETIQ EN MATIÈRE DE PRÉJUDICES DIRECTS MATÉRIELS OU IMMATÉRIELS (QU'IL S'AGISSE D'UN CAS UNIQUE OU RÉPÉTÉ) NE POURRA ÊTRE ENGAGÉE AU-DELA DE 125 % DU MONTANT PAYÉ PAR VOUS POUR LE LOGICIEL OU LES SERVICES [SOIT 40 EUROS (50 USD) SI LE LOGICIEL VOUS A ÉTÉ FOURNI À TITRE GRACIEUX]. Les exclusions et limitations susmentionnées ne peuvent pas être appliquées à des réclamations en rapport avec un décès ou des blessures corporelles. Dans les pays où la législation en vigueur rendrait inapplicables les exclusions ou les limitations de responsabilité énoncées ci-dessus, la responsabilité de NetIQ sera exclue ou limitée dans la mesure maximale autorisée par ces lois.

### **CONDITIONS GÉNÉRALES**

Durée. Le présent Accord entre en vigueur à la date à laquelle Vous acquérez légalement le Logiciel. Il sera automatiquement résilié si Vous ne respectez pas l'une de ses conditions. Si le Logiciel Vous est fourni sur la base d'une location, votre droit de possession ou d'utilisation du Logiciel s'éteint au terme de la période de location applicable. En cas de résiliation du présent Accord ou au terme d'une période d'abonnement applicable, vous devez immédiatement détruire l'original et toutes les copies du Logiciel, ou les retourner à NetIQ et supprimer le Logiciel de vos systèmes.

Vérification. Moyennant un avertissement quinze (15) jours à l'avance, NetIQ est autorisé à mener, à ses propres frais, un audit annuel, pendant vos heures normales de bureau, concernant votre utilisation du Logiciel et de la Documentation afin de vérifier que vous vous conformez au présent Accord. Vous acceptez d'appliquer les mesures de sécurité nécessaires en interne afin d'éviter toute copie, distribution, installation, utilisation ou accès illicite au présent Logiciel. Par ailleurs, vous acceptez de conserver des dossiers attestant que vous vous conformez au présent accord et vous fournirez, à la demande de NetIQ, des statistiques et/ou rapports basés sur vos dossiers en tenant compte du nombre de copies (par produit et version) et des architectures réseau dans la mesure où ceux-ci sont liés d'une manière ou d'une autre aux octrois de licence et au déploiement du Logiciel. Pour permettre à NetIQ ou à l'un de ses représentants autorisés de mener à bien son audit, vous tiendrez vos dossiers, votre matériel et vos employés à leur disposition. Pour autant que NetIQ ou l'un de ses représentants autorisés se soit raisonnablement engagé par écrit à préserver la confidentialité de vos données, Vous êtes tenu de vous montrer coopératif dans le cadre de ce type d'audit et de fournir l'assistance et l'accès nécessaires à tous les dossiers et ordinateurs. Si un audit révèle que vous avez actuellement ou que vous avez eu à un moment donné une installation sans licence ou que vous avez accédé ou utilisé le logiciel sans licence, Vous vous procurerez les licences suffisantes immédiatement pour pallier à ce manquement. Si l'audit révèle un défaut de licence pour le matériel de 5 % ou plus, vous serez tenu de rembourser NetIQ pour les frais encourus dans le cadre de l'audit et d'acquiescer les licences nécessaires supplémentaires dans les 30 jours sans pouvoir prétendre à toute autre remise applicable.

Tests d'évaluation des performances. Cette limitation sur les tests d'évaluation des performances Vous concerne si Vous êtes un développeur logiciel ou un concédant ou si vous effectuez des tests sur le logiciel sous la direction ou pour le compte d'un développeur de logiciels ou d'un concédant. Sans l'accord préalable écrit de NetIQ (NetIQ ne devant pas s'opposer à cet accord de manière excessive), vous ne pouvez pas publier ou dévoiler à un tiers les résultats d'un test d'évaluation des performances du Logiciel. Si Vous concédez des licences de produits similaires au Logiciel du point de vue fonctionnel (« Produits similaires ») ou en concurrence avec ce dernier ou si Vous agissez au nom d'un tel fournisseur de licence et que Vous publiez ou divulguez des informations relatives aux tests d'évaluation des performances du Logiciel en contrevenant à cette restriction, nonobstant toute clause contraire dans l'accord de licence utilisateur final du Produit similaire et en complément des autres recours dont peut disposer, NetIQ aura le droit de réaliser des tests d'évaluation des performances des Produits similaires, ainsi que de divulguer et

de publier les informations sur ces tests. Vous reconnaissez par le présent Accord de Licence disposer de l'autorité nécessaire pour octroyer un tel droit à NetIQ.

Open Source. Rien dans le présent Accord ne peut restreindre, limiter ou affecter tout droit dont Vous disposez, ou toute obligation ou condition à laquelle Vous pouvez être soumis, aux termes de toute licence Open Source applicable pour tout code Open Source contenu dans le Logiciel.

Cession de licence. Le présent Accord ne peut en aucun cas faire l'objet d'une cession sans l'accord préalable écrit de NetIQ. Par le présent accord, vous renoncez à toute objection ou tout consentement relatif à toute assignation ou transfert, en tout ou en partie, de la part de Novell, Inc. à l'égard de NetIQ Corporation concernant tout accord précédent entre vous-même et Novell, Inc. ou le Logiciel.

Loi et juridiction. Le présent Accord est régi par les lois de l'État du Texas, aux États-Unis. Toute action en justice relative à cet Accord ne peut être portée que devant les tribunaux compétents de l'État du Texas et de la Ville de Houston. Si, toutefois, le pays de votre résidence principale est un état membre de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre-échange, le présent Accord est régi par les lois de ce pays. Toute action en justice ne peut alors être portée que devant les tribunaux compétents de ce pays.

Accord complet. Le présent Accord ainsi que la planification de produit définissent la totalité des conventions entre Vous et NetIQ et ne peut être amendé ou modifié que par un accord écrit conclu entre Vous et un représentant autorisé de NetIQ. AUCUN CONCÉDANT DE LICENCE, DISTRIBUTEUR, VENDEUR, DÉTAILLANT, REVENDEUR, REPRÉSENTANT OU EMPLOYÉ N'EST AUTORISÉ À MODIFIER CET ACCORD OU À ENGAGER DES RESPONSABILITÉS DISTINCTES DE CELLES INCLUSES DANS LES PRÉSENTES CLAUSES DE L'ACCORD.

Renonciation. Toute renonciation à l'un des droits octroyés par le présent Accord devra, pour prendre effet, être formulée par écrit et signée par un représentant dûment autorisé de la partie concernée. Toute renonciation du droit passé ou présent causé par la violation de l'une des clauses du présent Accord représentera une renonciation des droits futurs liés à cet Accord.

Rupture de l'Accord. Si l'une des clauses de cet Accord perd sa valeur juridique ou sa force exécutoire, ladite disposition sera analysée, limitée, modifiée ou, le cas échéant, résiliée afin d'éliminer son inapplicabilité ; par contre, les autres dispositions conserveront leur applicabilité.

Conformité aux exigences d'exportation. Tous les produits ou informations techniques fournis dans le cadre de ce contrat peuvent être soumis à des contrôles d'exportation aux États-Unis et à la législation commerciale d'autres pays. Les parties s'engagent à respecter toutes les réglementations de contrôle d'exportation et à obtenir les autorisations ou classifications nécessaires pour exporter, réexporter ou importer des livrables. Les parties s'engagent à ne pas exporter ou réexporter vers des entités figurant sur les listes d'exclusion d'exportation américaines ou vers des pays sous embargo des États-Unis ou représentant une menace terroriste conformément à la législation des États-Unis en matière d'exportation. Les parties n'utiliseront pas le Logiciel ni les livrables pour une utilisation finale dans des technologies de missiles, des armements nucléaires, biologiques et/ou chimiques. Veuillez consulter la page Web (en anglais) du Bureau of Industry and Security : [www.bis.doc.gov](http://www.bis.doc.gov), avant d'exporter des produits NetIQ depuis les États-Unis. De même, NetIQ vous fournira des informations spécifiques concernant les restrictions applicables sur simple demande. Toutefois, NetIQ décline toute responsabilité dans le cas où Vous n'obtiendriez pas les autorisations d'exportation nécessaires et Vous acceptez de l'indemniser et de le dégager de toute responsabilité vis-à-vis des réclamations ou dommages résultant du non-respect de la réglementation en vigueur en matière d'exportation aux États-Unis.

Droits du Gouvernement des États-Unis. Toute utilisation, reproduction ou divulgation de la part du Gouvernement des États-Unis est soumise aux limitations prévues par les dispositions légales suivantes : FAR 52.227-14 (juin 1987) Alternate III (juin 1987), FAR 52.227-19 (juin 1987) ou DFARS 252.227-7013 (b)(3) (nov. 1995), ou par les clauses ultérieures appliquées en remplacement des dispositions légales ci-avant. L'entrepreneur/le fabricant est NetIQ Corporation., 1233 West Loop South, Suite 810, Houston, Texas 77027, États-Unis.

Autre. L'application de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises est expressément exclue.

© 2012 NetIQ Corporation. Tous droits réservés.  
(122112)

NetIQ et Sentinel sont des marques commerciales ou déposées de NetIQ Corporation. SUSE et SLES sont des marques déposées de SUSE LLC aux États-Unis et dans d'autres pays.